

François Zocchetto

« Inventer la liquidation judiciaire en politique »

Les



SAI

Ce graffiti a été de la nuit de près de la port

Pas tendres pour François d'Aubert, le tandem Zocchetto-Gourdin. Après avoir retiré leurs candidatures, le vice-président départemental du CDS et le conseiller général de Villaines-la-Juhel ont remis un communiqué incisif à notre rédaction. Ils expliquent que leurs candidatures n'ont été décidées qu'après que François d'Aubert eut « clairement affirmé sa décision de quitter la circonscription de Laval et de se présenter sur Mayenne ».

Puis parlant en son nom, François Zocchetto évoque la soirée de samedi : « Conscient des troubles que pouvait susciter une double candidature, j'ai aussitôt retiré la candidature de Pierre Gourdin et de moi-même. »

Il ajoute ce réquisitoire : « Avec de nombreux Mayennais qui me font déjà part de leur déception, je constate une chose : lorsqu'un artisan, lorsqu'un chef d'entreprise perd pied, il est soumis à une procédure sévère de liquidation judiciaire. Une telle procédure reste à inventer pour certains hommes politiques, faute de quoi il y aura toujours deux catégories de citoyens qui ne se comprendront pas : les hommes politiques et les électeurs. »

« Deux jours plus tard, poursuivent les signataires, François d'Aubert a une nouvelle fois changé d'avis et a retrouvé pour la circonscription de Laval un intérêt qu'il nous avait expliqué avoir définitivement perdu. »

Lundi, peu matin, un au passage devant que, le Jardi d'Ernée à May des la fumée des locaux. Il a tement une vo qui patrouille des Perrouins, discothèque. Q pliers de Mayen les lieux, c'est sement total d ne reste prati que les murs.

Dans la circonscription de Mayenne Une primaire entre UDF officialisée

« Il était presq le voisin en face, cuisine pour gag bain. « Il y avait e la toiture, et la mençait à s'effon lé comme du pa - La boîte de nuit avant 2 h, et le Gérard Lecourt, du 11-Novembre, vin, où il exploite Moulin de Coupe les lieux, en com

L'URC n'a donc pas tranché pour une candidature unique UDF-RPR dans la circonscription de Mayenne, après le repli sur Laval de François d'Aubert. L'instance nationale a finalement laissé le champ libre à une primaire qui opposera deux conseillers généraux du Nord, membres du PR, Roger Lestas et Michel Scheer. Le premier se présente en conséquence « sans étiquette »

et le second avec une investiture UDF seulement reçue de Paris. Il ne s'agit pas d'une primaire sauvage, mais admise officiellement. Dans le document définitif publié par l'URC, le nom de Roger Lestas apparaît avec l'étiquette « divers droite » face à celui de Michel Scheer. C'est-à-dire que le vainqueur de la primaire bénéficiera du soutien officiel au deuxième tour.